



DMAG\_PV(2009)1006

**PROCÈS-VERBAL**  
de la réunion du 6 octobre 2009, de 10h15 à 11h15  
BRUXELLES

La réunion est ouverte le mardi 6 octobre 2009 à 10h17, sous la présidence de Pier Antonio Panzeri (Président).

**1. Adoption du projet d'ordre du jour (PE 428.413)**

Le projet d'ordre du jour est adopté.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion constitutive du 17 septembre 2009 (PE 428.411)**

Le procès-verbal est adopté.

**3. Communications du Président**

Le Président informe les membres que le projet de calendrier et de programme des activités pour 2009-2010 qui se trouve au dossier a été réalisé en coordination avec les activités menées par la Commission des affaires étrangères. Il précise qu'une réunion interparlementaire "entrante" avec les collègues du parlement algérien pourrait être éventuellement organisée au mois de juillet ou de septembre 2010.

Malgré les intérêts spécifiques pour des thématiques importantes, telles que l'immigration, la coopération développement, l'énergie, l'intégration régionale -déjà discutées lors de la réunion du 17 septembre et dont il sera tenu compte dans l'élaboration des travaux thématiques-, les travaux devraient s'articuler avec les activités menées au niveau du Conseil et de la Commission Européenne (CE) tant dans le cadre de la politique de voisinage que dans le processus d'Union pour la Méditerranée (UpM).

Le programme d'activités pour 2010 devra être adopté lors de la réunion du 4 novembre en vue de la réunion de la Conférence des Présidents de délégation (du 25 novembre) qui transmettra le programme général de toutes les délégations pour 2010 pour adoption en Conférence des Présidents des groupes politiques du Parlement européen.

La première réunion de la Conférence des Présidents de délégation, à laquelle le Président a participé, s'est tenue le 1er octobre 2009. L'essentiel des débats a porté sur la possibilité d'effectuer des visites de délégations en dehors des semaines prévues à cet effet (dites semaines "turquoises" conformément aux dispositions d'exécution régissant les travaux des délégations adoptées par la Conférence des Présidents<sup>1</sup>) dans le calendrier des activités adopté par la plénière (à savoir 4 semaines "turquoises" pour 2010).

Le Président précise que la règle décidée par la Conférence des Présidents prévoit des exceptions pour ces missions notamment, "si le calendrier des activités de [nos] homologues ne le permet pas" et que toutes les réunions interparlementaires requièrent une autorisation préalable de la Conférence des Présidents des groupes politiques du Parlement européen selon un quota.

Enfin, le Président explique qu'il a demandé à M. Yanez Barnuevo, Président de la Conférence des Présidents des Délégations, de demander aux Présidents des Groupes politiques que cette règle soit modifiée de manière à ce que les activités externes puissent se tenir selon le calendrier de la délégation à l'exception des semaines de plénière.

#### **4. Echange de vues sur les relations de l'Union européenne avec l'ensemble des pays de la région en présence de M. Manfredo Fanti, Chef d'unité Maghreb à la Commission européenne**

Puis le Président remercie les représentants de la Commission européenne d'être présents à cette réunion et les assure de l'engagement des membres de D-MAG à suivre de près les développements politiques dans les relations de l'UE avec cette zone.

Il souligne que l'agenda est plutôt chargé avec, notamment, la mise en œuvre du statut avancé pour le Maroc, d'éventuelles négociations à venir avec la Tunisie pour l'octroi d'un 'partenariat renforcé' et bien entendu les négociations en cours avec la Libye pour un accord cadre de coopération.

A propos de la réunion au Conseil du Groupe de Travail sur le Maghreb du 5 octobre qui comptait à son agenda l'accord cadre avec la Libye et la structure provisoire du nouveau plan d'action pour le Maroc, le Président indique que le Parlement ne pouvant assister à ces réunions, il serait vraiment souhaitable que les membres soient tenus régulièrement informés de la teneur des échanges qui y sont menés par la Commission ou la Présidence du Conseil de l'Union européenne.

M. Fanti prend la parole pour dresser un rapide état des lieux des relations de l'UE avec l'ensemble des pays de la région (hors Mauritanie point suivant à l'agenda). Il précise que pour l'Algérie la priorité est la mise en œuvre de l'Accord d'association, en vigueur depuis 2005, et de la feuille de route adoptée en septembre 2008.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'association du 16 juin 2008, l'Algérie a proposé la création d'un sous comité « Dialogue politique, sécurité et droits de l'homme » et s'est

---

<sup>1</sup> le 26 septembre 2006, puis modifiées le 10 janvier 2008

engagée à formuler une proposition écrite à cet égard.

S'agissant des questions commerciales, il relève que les mesures adoptées par ce pays en matière d'investissement étranger ont préoccupé l'UE dans un contexte de demande d'adhésion de l'Algérie à l'organisation Mondiale du Commerce (OMC).

En ce qui concerne la Libye, M. Fanti souligne qu'il s'agissait d'encadrer les relations de l'UE avec ce pays. Aussi des négociations sont actuellement en cours pour la conclusion d'un accord cadre de coopération dont l'objectif est de développer la coopération la plus constructive possible sur la base d'un engagement réciproque.

Pour le Maroc, il note que le dialogue est constructif et ouvert et s'étend à tous les sujets. Il précise que la Commission européenne salue les démarches engagées pour la constitution d'une commission parlementaire conjointe.

La mise en œuvre de l'accord d'association avec la Tunisie est plutôt asymétrique entre les domaines économiques et commerciaux et les progrès dans le domaine politique qui sont plus lents. Aussi s'agit-il de rester engagé dans le dialogue avec la Tunisie pour développer l'ensemble des sujets à traiter. La prochaine réunion du sous-comité "Droits de l'homme et démocratie" aura lieu le 3 décembre 2009.

Mme Romero prend la parole pour demander à la Commission des précisions sur les relations avec l'Algérie, notamment concernant une proposition de sous-commission sur la sécurité et le respect des Droits de l'Homme et la question des investissements étrangers. Elle note que la création de la commission parlementaire conjointe avec le Maroc pourrait s'avérer très utile. Enfin elle indique que l'accord avec la Libye aurait dû faire l'objet d'informations préalables au sujet du système de gouvernance et des tous derniers accords, notamment pour tout ce qui relève des questions d'immigration.

Mme Benarab soulève les questions de la liberté de la presse dans la zone Maghreb et des "haraga". Elle rend hommage au philosophe marocain Abdelkebir Khatibi décédé cette année.

M. Arif relève l'échec patent d'accords bilatéraux au détriment de l'intégration régionale. Il demande comment renforcer l'accord d'Agadir. Il relève également que la mise en place de la zone de libre échange méditerranéenne ne sera pas effective en 2010. Concernant la question des Droits de l'Homme, il illustre son propos en énonçant le fait que la Cour constitutionnelle tunisienne a pris une décision ne permettant pas au Forum des Libertés et de la Démocratie de présenter un candidat à l'élection présidentielle et demande comment agit la Commission à ce propos, ainsi que sur la Libye. Il souligne que suite à la mise en œuvre du Traité de Lisbonne, le Parlement devra donner son avis conforme pour les accords commerciaux et donc être impliqué dès la définition des mandats de négociation donnés à la CE.

Mme Vlasto demande des informations quant au courrier adressé par la CE au gouvernement algérien concernant la loi mise en place en juillet et qui bloque les échanges entre l'Algérie et l'UE, notamment au niveau des importations.

M. Portas revient sur les négociations en cours avec la Libye en s'interrogeant sur l'accompagnement des réformes demandées avec ce pays et sur l'état actuel des accords européens avec la Libye en matière d'immigration.

M. Rochefort souhaiterait davantage d'information sur l'intensité des travaux menés avec chaque pays et suggère que la CE fournisse un comptage de toutes les réunions des groupes

de travail et sous-comités, même si ceci ne fournirait qu'une information statistique quantitative.

Enfin Mme Essayah s'enquiert de la mise en œuvre du nouveau code de la famille au Maroc, notamment dans les campagnes et des progrès éventuels dans la résolution de la question du Sahara occidental.

M. Fanti explique que l'Algérie importe davantage de produits européens qu'elle n'en exporte vers l'UE (si l'on exclut les hydrocarbures). Par conséquent, il est nécessaire d'appuyer les efforts algériens visant à diversifier l'économie du pays et à développer les petites et moyennes entreprises. En cela, la CE est véritablement engagée à développer le potentiel des relations avec ce pays. L'adoption de mesures en matière d'investissements<sup>1</sup> n'a pas contribué à favoriser les négociations en cours pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Aussi la Commissaire Ashton a écrit au ministre algérien du commerce, sans réponse à ce jour, avec la volonté d'amorcer un dialogue.

Il relève que si les relations bilatérales avec les pays du Maghreb sont très importantes, elles forment le "squelette" d'une intégration régionale à poursuivre malgré les difficultés auxquelles fait face l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Il informe les membres de la tenue le 8.10.2009 d'une réunion de travail avec le Secrétaire général de l'UMA, M. Habib Ben Yahia, pour éventuellement développer une coopération au niveau technique.

Une liste des réunions entre l'UE et les pays du Maghreb dans le cadre des Accords existants sera transmise aux membres de manière à illustrer la cadence des travaux.

En ce qui concerne la question des "haraga", il souligne que pour le moment il n'y a pas d'accord de réadmission entre l'Algérie et l'UE, alors que l'Algérie a conclu des accords de réadmission avec certains États membres.

Enfin, pour la question du Sahara occidental il fait allusion à la récente réunion à Vienne (réunion informelle les 10 et 11 août entre des délégations du Maroc et du Front Polisario à l'initiative de l'envoyé spécial de l'ONU, Christopher Ross) en soulignant que l'UE n'est pas spécifiquement engagée sur ce sujet mais que toutefois la CE verse une aide humanitaire d'environ 10 millions d'euros par an en faveur des populations vivant dans les camps de la région de Tindouf.

Intervient ensuite M. Brunet concernant la Libye: en ce qui concerne l'immigration, les migrants font face, en Libye, à des conditions très difficiles. C'est la raison pour laquelle, afin d'améliorer cette situation, la CE développe ses relations avec la Libye à travers différents instruments: à travers certaines organisations internationales présentes sur le terrain qui ont un dialogue avec les autorités. Cette collaboration est encore modeste et l'ambition de la CE et du Conseil est plus importante: la CE souhaite développer la coopération technique avec la Libye dans tous les domaines de la problématique migratoire (amélioration de la condition des migrants sur place, renforcement des contrôles aux frontières, législation nationale ou respect par la Libye de ses engagements sur les droits des réfugiés). Malheureusement, il n'y a pas d'accord européen en matière de coopération migratoire avec la Libye, bien qu'il y ait une

---

<sup>1</sup> Imposition d'une participation algérienne d'au moins 30% au capital social des entreprises nouvellement constituées par des investisseurs étrangers opérant dans le domaine du commerce. Imposition d'une participation algérienne d'au moins 51% au capital social des entreprises nouvellement constituées par des investisseurs étrangers opérant dans des domaines autres que le commerce.

volonté de développer une collaboration technique et financière dans tous les domaines de la problématique migratoire et de l'aborder de manière plus systématique et politique dans le cadre des négociations de l'accord-cadre (dans cet accord figure une mention sur la justice, liberté et sécurité, y compris des dispositions concernant la migration). Concernant le domaine d'accompagnement des réformes avec la Libye, la CE travaille, en accord avec les autorités libyennes, à améliorer sa coopération avec la Libye dans les domaines notamment de l'éducation, de la santé, de la gestion de l'eau, de l'environnement où les défis auxquels fait face la Libye sont très grands.

## **5. Echange de vues sur l'état des relations entre l'UE et la Mauritanie, en présence de M. Bruno Gatta, Desk Officer à la Commission européenne**

M. Gatta prend rapidement la parole pour expliquer le contexte des relations de l'UE avec la Mauritanie dans le cadre des accords de Cotonou. Il spécifie que l'UE verse 156 millions d'€ à la Mauritanie au titre de la coopération développement (dotation financière 2008-2013). Il précise que la Mauritanie fait également partie de l'Union pour la Méditerranée mais qu'elle n'a pas accès à des financements bilatéraux dans ce cadre.

Enfin, M. Gatta explique que la mission en cours de la Présidence, de la CE et du secrétariat du Conseil devrait faire un rapport au Conseil qui pourrait alors prendre la décision de la reprise de la coopération avec ce pays.

En réponse à la question de Mme Benarab sur la coopération en matière culturelle, M. Gatta explique que la coopération avec la Mauritanie s'effectue dans le domaine de la gouvernance et dans celui de l'intégration régionale. M. Fanti ajoute que des budgets substantiels sont utilisés en matière d'éducation et de formation pour l'ensemble du Maghreb.

## **6. Questions diverses**

Aucune question n'est soulevée.

## **7. Date et lieu de la prochaine réunion**

La prochaine réunion de la D-MAG aura lieu le 4 novembre de 11h30 à 12h30.

La réunion est levée à 11h20.

**ПРИСЪСТВЕН ЛИСТ/LISTA DE ASISTENCIA/PREZENČNÍ LISTINA/DELTAGERLISTE/  
ANWESENHEITSLISTE/KOHALOLIJATE NIMEKIRI/KATAΣΤΑΣΗ ΠΑΡΟΝΤΩΝ/RECORD OF ATTENDANCE/  
LISTE DE PRÉSENCE/ELENCO DI PRESENZA/APMEKLĒJUMU REĢISTRŠ/DALYVIŲ SAŖAŠAS/JELENLÉTI ÍV/  
REĢISTRU TA' ATTENDENZA/PRESENTIELIJST/LISTA OBECNOŠCI/LISTA DE PRESEŇÇAS/LISTÁ DE PREZENȚÁ/  
PREZENČNÁ LISTINA/SEZNAM NAVZOČIH/LÄSNÄOLOLISTA/DELTAGARLISTA**

Бюро/Mesa/Předsednictvo/Formandskabet/Vorstand/Juhatus/Προεδρείο/Bureau/Ufficio di presidenza/Prezidijs/Biuras/Elnökség/ Prezydium/Birou/Předsednictvo/Předsedstvo/Puheenjohtajisto/Presidiet (*)
Pier Antonio Panzeri (P), Robert Rochefort (VP 2)
Членове/Diputados/Poslanci/Medlemmer/Mitglieder/Parlamendiliikmed/Μέλη/Members/Députés/Deputati/Deputāti/Nariai/Képviselők/ Membri/Leden/Posłowie/Deputados/Deputați/Jäsenet/Ledamöter
Sonia Alfano, Malika Benarab-Attou, Frederic Daerden, Salvatore Iacolino, Miguel Portas, Carmen Romero López, Marie-Christine Vergiat, Dominique Vlasto
Заместници/Suplentes/Náhradníci/Stedfortrædere/Stellvertreter/Asendusliikmed/Αναπληρωτές/Substitutes/Suppléants/Supplenti/ Aizstājēji/Pavaduojantys nariai/Póttagok/Sostituti/Plaatsvervangers/Zastępcy/Membros suplentes/Supleanți/Náhradníci/Namestniki/ Varajäsenet/Suppleanter
Kader Arif, Sari Essayah, Iliana Malinova Iotova

187 (2)
193 (3)
46 (6) (Точка от дневния ред/Punto del orden del día/Bod pořadu jednání (OJ)/Punkt på dagsordenen/Tagesordnungspunkt/Päevakorra punkt/Ημερήσια Διάταξη Σημείο/Agenda item/Point OJ/Punto all'ordine del giorno/Darba kārtības punkts/Darbotvarkēs punktas/ Napirendi pont/Punt Agenda/Agendapunt/Punkt porządku dziennego/Ponto OD/Punct de pe ordinea de zi/Bod programu schôdze/ Točka UL/Esityslistan kohta/Föredragningslista punkt)

Наблюдатели/Observadores/Pozorovatelé/Observatører/Beobachter/Vaatlejad/Παρατηρητές/Observers/Observateurs/Osservatori/ Novērotāji/Stebētājai/Megfigyelők/Osservatori/Waarnemers/Observatorzy/Observadores/Observatori/Pozorovatelia/Opazovalci/ Tarkkailijat/Observatörer

<p>По покана на председателя/Por invitación del presidente/Na pozvání předsedy/Efter indbydelse fra formanden/Auf Einladung des Vorsitzenden/Esimehe kutsel/Με πρόσκληση του Προέδρου/At the invitation of the Chair(wo)man/Sur l'invitation du président/Su invito del presidente/Pēc priekšsēdētāja uzaicinājuma/Pirmininkui pakvietus/Az elnök meghívására/Fuq stedina taç-'Chairman'/Op uitnodiging van de voorzitter/Na zaproszenie Przewodniczącego/A convite do Presidente/La invitația președintelui/Na pozwanie predsedu/Na povabilo predsednika/Puheenjohtajan kutsusta/På ordförandens inbjudan</p>

<p>Съвет/Consejo/Rada/Rådet/Rat/Nōukogu/Συμβούλιο/Council/Conseil/Consiglio/Padome/Taryba/Tanács/Kunsill/Raad/Conselho/Consiliu/Svet/Neuvosto/Rådet (*)</p>
<p>Комисия/Comisión/Komise/Kommissionen/Kommission/Euroopa Komisjon/Επιτροπή/Commission/Commissione/Komisija/Bizottság/Kummissjoni/Commissie/Komisja/Comissão/Comisie/Komisia/Komissio/Kommissionen (*)</p>
<p>M. Bernard Brunet, M. Manfredo Fanti, M. Bruno Gatta</p>
<p>Други институции/Otras instituciones/Ostatní orgány a instituce/Andre institutioner/Andere Organe/Muud institutsioonid/Άλλα θεσμικά όργανα/Other institutions/Autres institutions/Altre istituzioni/Citas iestādes/Kitos institucijos/Más intézmények/Istituzzjonijiet oħra/Andere instellingen/Inne instytucje/Outras Instituições/Alte instituții/Iné inštitúcie/Druge institucije/Muut toimielimet/Andra institutioner/organ</p>

<p>Други учасници/Otros participantes/Ostatní účastníci/Endvidere deltog/Andere Teilnehmer/Muud osalejad/Επίσης Παρόντες/Other participants/Autres participants/Altri partecipanti/Citi klātesošie/Kiti dalyviai/Más résztvevők/Partecipanti oħra/Andere aanwezigen/Inni uczestnicy/Outros participantes/Alți participanți/Iní účastníci/Dруги udeleženci/Muut osallistujat/Övriga deltagare</p>																
<p>M. Ould Ethmane, Ambassade de Mauritanie  M. Abderahmane Tameur, Ambassade d'Algérie  Mme Nada Meslameni, Ambassade de Tunisie  Mme Samia Herrag, Ambassade du Maroc  M. Tim Van Uytfaang, UK Perm Rep  B'Chir, Agence Europe</p>																
<p>Секретариат на политическите групи/Secretaría de los Grupos políticos/Sekretariát politických skupin/Gruppernes sekretariat/Sekretariat der Fraktionen/Fraktsioonide sekretariaat/Γραμματεία των Πολιτικών Ομάδων/Secretariats of political groups/Secrétariat des groupes politiques/Segreteria gruppi politici/Politisko grupu sekretariāts/Frakciju sekretoriai/Képviseletcsoportok titkársága/Sekretarjat gruppi politici/Fractiesecretariaten/Sekretariat Grup Politycznych/Secr. dos grupos políticos/Secretariate grupuri politice/Sekretariát politických skupin/Sekretariat političnih skupin/Poliittisten ryhmien sihteeristö/Gruppernas sekretariat</p>																
<table border="1"> <tr> <td>PPE</td> <td>Mme Andrea Laskavá</td> </tr> <tr> <td>S&amp;D</td> <td>Mme Teresa Moleres, M. Bruno Marasa, Mme Guirao</td> </tr> <tr> <td>ALDE</td> <td>Mme Isabella Marzullo, Mme Itziar Munoa Salaverria</td> </tr> <tr> <td>ECR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Verts/ALE</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GUE/NGL</td> <td>Mme Chiara Tamburini</td> </tr> <tr> <td>EFD</td> <td></td> </tr> <tr> <td>NI</td> <td></td> </tr> </table>	PPE	Mme Andrea Laskavá	S&D	Mme Teresa Moleres, M. Bruno Marasa, Mme Guirao	ALDE	Mme Isabella Marzullo, Mme Itziar Munoa Salaverria	ECR		Verts/ALE		GUE/NGL	Mme Chiara Tamburini	EFD		NI	
PPE	Mme Andrea Laskavá															
S&D	Mme Teresa Moleres, M. Bruno Marasa, Mme Guirao															
ALDE	Mme Isabella Marzullo, Mme Itziar Munoa Salaverria															
ECR																
Verts/ALE																
GUE/NGL	Mme Chiara Tamburini															
EFD																
NI																

<p>Кабинет на председателя/Gabinete del Presidente/Kancelář předsedy/Formandens Kabinet/Kabinett des Präsidenten/Presidendi kantselēi/Γραφείο Προέδρου/President's Office/Cabinet du Président/Gabinetto del Presidente/Priekšsēdētāja kabinets/Pirmininko kabinetas/Elnöki hivatal/Kabinett tal-President/Kabinet van de Voorzitter/Gabinet Przewodniczącego/Gabinete do Presidente/Cabinet Preşedinte/Kancelária predsedu/Urząd predsednika/Puhemiehen kabinetti/Talmannens kansli</p>	
<p>M. Dariusz Serowka</p>	
<p>Кабинет на генералния секретар/Gabinete del Secretario General/Kancelář generálního tajemníka/Generalsekretærens Kabinet/Kabinett des Generalsekretærs/Peasekretäri büroo/Γραφείο Γενικού Γραμματέα/Secretary-General's Office/Cabinet du Secrétaire général/Gabinetto del Segretario generale/Generalsekretära kabinets/Generalinio sekretoriaus kabinetas/Főtitkári hivatal/Kabinett tas-Segretarju Ġenerali/Kabinet van de secretaris-generaal/Gabinet Sekretarza Generalnego/Gabinete do Secretário-Geral/Cabinet Secretar General/Kancelária generálneho tajomníka/Urząd generalnega sekretarja/Pääsihteerin kabinetti/Generalsekreterarens kansli</p>	
<p>Генерална дирекция/Dirección General/Generální ředitelství/Generaldirektorat/Generaldirektion/Peadirektoraat/Γενική Διεύθυνση/Directorate-General/Direction générale/Direzione generale/Generāldirektorāts/Generalinis direktoratas/Főigazgatóság/Direktorat Ġenerali/Direktoraten-generaal/Dyrekcja Generalna/Direcção-Geral/Direcții Generale/Generálne riaditeľstvo/Generalni direktorat/Pääosasto/Generaldirektorat</p>	
<p>DG PRES DG IPOL DG EXPO DG COMM DG PERS DG INLO DG TRAD DG INTE DG FINS DG ITEC</p>	<p>M. Stefan Krauss, Mme Barbara Ajmi, M. Hans-Hermann Kraus, M. André Corrado, M. Penalver</p>
<p>Правна служба/Servicio Jurídico/Právní služba/Juridisk Tjeneste/Juristischer Dienst/Öigusteenistus/Νομική Υπηρεσία/Legal Service/Service juridique/Servizio giuridico/Juridiskais dienests/Teisės tarnyba/Jogi szolgálat/Servizz legali/Juridische Dienst/Wydział prawny/Serviço Jurídico/Serviciu Juridic/Právny servis/Pravna služba/Oikeudellinen yksikkö/Rättstjänsten</p>	
<p>Секретариат на комисията/Secretaría de la comisión/Sekretariat výboru/Udvalgssekretariatet/Ausschussesekretariat/Komisjoni sekretariaat/Γραμματεία επιτροπής/Committee secretariat/Secrétariat de la commission/Segreteria della commissione/Komitejas sekretariāts/Komiteto sekretoriatas/A bizottság titkársága/Sekretarjat tal-kumitat/Commissiesecretariaat/Sekretariat komisji/Secretariado da comissão/Sekretariat comisie/Sekretariat odbora/Valiokunnan sihteeristö/Utskottssekretariatet</p>	
<p>Mme Isabelle Montoya</p>	
<p>Сътрудник/Asistente/Asistent/Assistent/Assistenz/Βοηθός/Assistant/Assistente/Palīgs/Padējējas/Asszisztens/Asystent/Pomočnik/Avustaja/Assistenten</p>	
<p>Nicole Devos</p>	

- \* (P) = Председател/Presidente/Předseda/Formand/Vorsitzender/Esimees/Πρόεδρος/Chair(wo)man/Président/Priekšsēdētājs/Pirmininkas/Elnök/Chairman/Voorzitter/Przewodniczący/Preşedinte/Predseda/Predsednik/Puheenjohtaja/Ordförande
- (VP) = Заместник-председател/Vicepresidente/Místopředseda/Næstformand/Stellvertretender Vorsitzender/Aseesimees/Αντιπρόεδρος/Vice-Chair(wo)man/Vice-Président/Priekšsēdētāja vietnieks/Pirmininko pavaduotojas/Alelnök/Víci 'Chairman'/Ondervoorzitter/Wiceprzewodniczący/Vice-Présidente/Vicepreşedinte/Podpredseda/Podpredsednik/Varapuheenjohtaja/Vice ordförande
- (M) = Член/Miembro/Člen/Medlem./Mitglied/Parlamendiliige/Μέλος/Member/Membre/Membro/Deputāts/Narys/Képviselő/Membru/Lid/Członek/Membro/Membru/Člen/Poslanec/Jäsen/Ledamot
- (F) = Длъжностно лице/Funcionario/Úředník/Tjenestemand/Beamter/Ametnik/Υπάλληλος/Official/Fonctionnaire/Funzionario/Ierēdnis/Pareigūnas/Tisztviselő/Uffīcjal/Ambtenaar/UrządNIK/Funcionário/Funcionar/Úradník/Uradnik/Virkamies/Tjänsteman